



L'obligation de loyauté n'exclut pas la liberté d'expression

Nous, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de l'interregion de Toulouse respectueux du statut spécial, attachés à nos libertés syndicales et à la liberté d'expression, et sachant notre administration très sensible à la prévention des risques psycho-sociaux, souhaitons rappeler que :

La filière insertion et probation a été exclue des mesures annoncées fin décembre comme « historiques ». Obtenues sous couvert du PLAT, elles consistent en un abondement en ressources humaines et en mesures indemnitaires pour seulement une partie des personnels pénitentiaires.

Par ailleurs, les différents corps de la filière n'ont connu aucune avancée statutaire ou indemnitaire depuis 2010 à l'inverse des autres corps de l'administration pénitentiaire alors même que la charge de travail des SPIP n'a cessé de s'amplifier notamment par l'application des dispositions de la loi du 15 août 2014.

Pourtant, les SPIP tiennent une place centrale dans la prévention de la récidive :

- Ils représentent 17% des personnels de l'administration pénitentiaire mais assurent le suivi de 170000 personnes en milieu ouvert et 78000 personnes écrouées, soit la prise en charge de la totalité des personnes confiées à l'Administration Pénitentiaire !
- Ils développent des prises en charge individuelles ou collectives qui participent à faire évoluer l'individu en lien avec le passage à l'acte.
- Ils contribuent à replacer la personne placée sous main de justice dans un dispositif de droit commun. Ils font ainsi le lien entre le judiciaire et les différents acteurs de la société civile (institutionnels, associatifs).
- Ils apportent leur savoir-faire et leur expertise dans les plans d'action de prévention de la délinquance au sein des CLSPD et CDPD, dans les diagnostics territoriaux.
- Ils sont au cœur du déploiement de la politique pénale.

L'ensemble des personnels de la filière insertion et probation, pour pouvoir assumer ces différentes missions, n'hésitent pas à cumuler plusieurs fonctions dans un contexte de sous-effectif chronique et sans aucune valorisation indemnitaire.

Face à cette situation, plus des 2/3 des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de l'interregion de Toulouse ont décidé de porter les revendications suivantes :

- ouverture des négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- remise à niveau de l'indemnitaire
- suppression de la préaffectation dès la prochaine promotion de CPIP
- application d'un plan de recrutement à la hauteur des besoins identifiés
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP

Et de s'inscrire dans le mouvement selon les modalités suivantes :

- de nous associer aux courriers d'information envoyés localement aux parlementaires et de participer aux rencontres éventuelles avec ces élus

- de présenter le mouvement en ouverture de toute réunion institutionnelle ou partenariale
- d'organiser nos services pour permettre à un maximum de personnels de se rendre à la manifestation nationale du 10 mai
- de rédiger une lettre ouverte à l'attention des acteurs judiciaires des Cours d'Appels de l'interrégion.
- d'attirer l'attention des membres des CHSCT sur les risques psycho-sociaux encourus par les personnels des SPIP dans le contexte actuel.
- d'intégrer dans nos messages électroniques le message suivant :

« La filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » accordées récemment aux personnels de l'AP dont elle fait pourtant partie. Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de l'interrégion de Toulouse seront en mouvement, dans un cadre intersyndical, jusqu'à ce que les personnels obtiennent enfin la reconnaissance qui leur est due alors même que l'augmentation constante des missions des SPIP à moyens dégradés met à mal la prévention de la récidive » .

**Nous, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de l'interrégion de Toulouse,
serons en mouvement tant que des réponses concrètes et effectives ne seront pas
apportées à ces demandes légitimes !**

Fait à Toulouse, le 07 avril 2016